

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jacques MARQUEZE (excusé)

REÇU

RAPPORT N° 170615-04-ADM-2 1 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE

**FISCALITE : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
DANS LES TRANSFERTS DE CHARGES**

Mme MEDARD rappelle que par délibération en date du 31 janvier dernier, le Conseil Communautaire a déterminé la composition de la Commission Locale d'évaluation des Charges

Transférées qui sera chargée de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à l'EPCI.

Afin de nous faire accompagner dans cette démarche, une mission d'assistance a été confiée au cabinet Stratégies Locales pour déterminer une méthodologie de valorisation des transferts de charges suite à la prise de compétences consécutive à la fusion des intercommunalités du 1^{er} janvier 2017.

Cette mission prévoit l'animation par Stratégies Locales de 2 réunions :

- Une réunion avec la Direction Générale et les Chefs de Pôles qui va permettre :
 - La préparation du recueil et de l'analyse des dossiers comptables et financières transmises par les services de la Communauté sur la base des fichiers fournis.
 - La préparation d'un support de présentation destiné aux élus.
- La réunion de la première Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, le 29 juin, pour l'animation, la présentation et la validation de la synthèse des travaux constitutive du rapport de la CLECT.

Le montant de cette mission est estimé à 8 500 €, soit 10 200 € TTC.

Les crédits sont prévus du Budget Primitif 2017.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DECIDE** de confier au cabinet Stratégie Locales une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une valorisation des transferts des charges inhérents à la prise de compétences de la CCPOVHB.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la commande et régler les dépenses.
- **VOTE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 15 juin 2017

REÇU

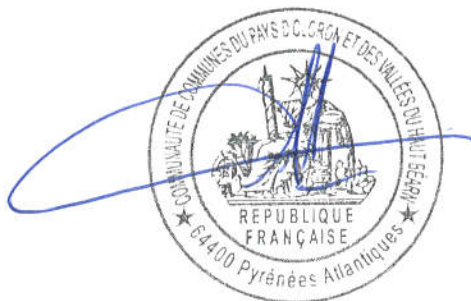
le 21 JUN 2017

Suivent les signatures

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Affiché le 21.06.17

Le Président



Daniel LACRAMPE